

Réforme du taux d'intérêt du Plan d'épargne logement

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie a signé, le 25 janvier 2011, un arrêté modifiant le taux d'intérêt du Plan d'épargne logement (PEL) avec :

- une rémunération plus attractive : pour les PEL ouverts à compter du 1^{er} mars 2011, le taux d'intérêt sera révisé chaque année, selon une formule reposant sur des taux swap, calculé par la Banque de France, le taux est indexé sur la situation économique avec un taux plancher à 2,5 % ;
- une fiscalité plus lisible : les prélèvements sociaux seront débités chaque année et non plus au moment de la clôture du PEL ou au 10^{ème} anniversaire ;
- une prise en compte des impacts environnementaux : la prime d'Etat qui est versée aux épargnants qui souscrivent un prêt immobilier en sortie de PEL sera modulée selon l'impact environnemental : 1 525 € pour les logements verts, 1 000 € pour les autres.

La réforme ne s'applique pas aux anciens plans dont le taux est fixé à 2,5 % depuis août 2003.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Nouvelles autorités européennes de supervision

Les trois nouvelles autorités européennes de supervision des marchés, de la banque et des assurances* installées début janvier 2011 ont désigné leurs dirigeants :

- le Néerlandais, Steven Maijor, à l'Autorité des marchés financiers et valeurs mobilières (AEMF) installée à Paris ;
- le Portugais, Gabriel Bernardino à l'agence européenne pour les assurances et les pensions professionnelles (AEAPP) basée à Francfort ;
- l'Italien, Andrea Enria à l'agence bancaire européenne des banques (AEB) installée à Londres.

Le Comité européen des risques systémiques (CERS) dirigé pendant les cinq premières années par le Président de la BCE (Banque centrale européenne) a tenu sa première réunion le 27 janvier 2011 à Francfort, sous l'égide de son Président, Jean-Claude Trichet, et de Mervyn King son premier vice-président, gouverneur de la Banque d'Angleterre.

*(cf. Lettre de l'Institut d'émission de septembre 2010)

Comité national SEPA

Le Comité national SEPA réuni le 13 janvier 2011 a accepté le calendrier pour l'achèvement de la migration au virement SEPA à juin 2013, et au prélèvement SEPA à juin 2014. Il a cependant exprimé ses inquiétudes sur les exigences techniques et tarifaires imposées par le projet de règlement européen publié par la Commission européenne le 16 décembre 2010.

Outre-mer

1 - Dossier législatif

➤ *Habitat informel*

La proposition de loi portant disposition particulières relatives à l'habitat informel et à la lutte contre l'habitat indigne dans les départements et régions d'outre-mer a été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale.

➤ *Collectivités de Guyane et de Martinique*

La ministre chargée de l'outre-mer a présenté en Conseil des ministres du 26 janvier 2011, un projet de loi organique portant diverses mesures relatives aux collectivités régies par l'article 73 de la Constitution ainsi qu'un projet de loi relatif aux collectivités de Guyane et de Martinique.

Ces textes mettent en œuvre l'évolution institutionnelle souhaitée par les électeurs guyanais et martiniquais qui ont choisi le 24 janvier 2010, la création d'une collectivité unique qui exercera les compétences dévolues au département et à la région.

La première élection des membres des assemblées de Guyane et de Martinique aura lieu avant le 1^{er} janvier 2013.

Les textes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.senat.fr/themes/dossiers-legislatifs-outre-mer-recents.html>

2 – Grappes d'entreprises

Le comité de sélection du second appel à projet pour les grappes d'entreprises, piloté par la DATAR, a retenu cinq projets localisés en outre-mer parmi les 187 déposés au niveau national, soit Guyane (1), Nouvelle-Calédonie (2), Martinique (2). Ces projets viennent s'ajouter aux trois projets retenus en 2010.

Publications

L'emploi dans les DOM entre 1997 et 2007 : une croissance marquée par les dispositifs d'exonération spécifiques

La note n° 007 réalisée par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/IMG/pdf/2011-007.pdf>

Publications IEDOM

1 – Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines

Dans la collection «Les notes de l'Institut d'émission »

2 – Le microcrédit à la Martinique : un appui au dynamisme de la création d'entreprises ;

3 – Le microcrédit à la Guadeloupe et à Saint-Martin : à la rencontre d'une forte demande

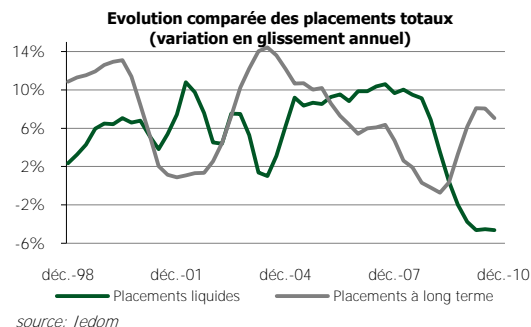
Dans la collection Note expresse série « Eclairage », n° 86 et 87

Ces études sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet : www.iedom.fr

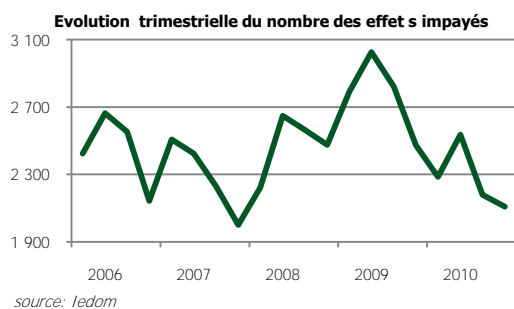
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Légère reprise des ressources collectées

Le total des ressources collectées par le système bancaire local à La Réunion s'établit à 10 543 millions d'euros à fin septembre 2010, en hausse de 1,1 % par rapport à fin juin 2010, après deux trimestres de légère baisse. Les produits d'épargne à long terme ont enregistré une nette progression de leur collecte (+3,4 %) au troisième trimestre qui explique l'essentiel de la croissance des ressources collectées. A l'inverse, les placements liquides ou à court terme continuent de décroître (-0,8 %), touchant plus particulièrement les placements indexés aux taux du marché.



Forte baisse des impayés sur effets en 2010



En 2010, le nombre d'impayés sur effet de commerce poursuit sa baisse entamée au second semestre 2009 (-18,1 % sur l'ensemble de l'année 2010 par rapport à 2009). 2008 et 2009 ont été marquées par une nette hausse du nombre d'impayés (+8,2 % en 2008 et +12,1 % en 2009).

Parallèlement, le montant des impayés a chuté de 32,6 % en 2010 (après +28,1 % en 2008 et +33,3 % en 2009) mais reste néanmoins supérieur au montant enregistré en 2007.

Nouvelle convention entre l'AFD et OSEO

OSEO et l'AFD ont signé une nouvelle convention de partenariat qui élargit les capacités d'intervention de l'AFD. Les produits dits « mezzanines » d'OSEO seront désormais distribués dans l'Outre-mer par l'AFD et permettront de financer, au côté des banques, le développement des entreprises. Ces produits « mezzanines » facilitent le financement des investissements immatériels des entreprises et de leurs besoins en fonds de roulement.

Le chômage empêche la convergence du revenu des ménages entre régions ultramarines et métropolitaines

Malgré le rattrapage observé au cours des dernières décennies, les régions ultramarines accusent encore, au milieu des années 2000, un net retard en termes de création de richesse par habitant. La forte croissance économique durant cette période s'est accompagnée d'importants gains de productivité, laquelle a convergé vers celle de la métropole. De ce fait, la croissance a été peu intensive en emplois aux Antilles et en Guyane. La Réunion se démarque par un fort dynamisme de l'emploi salarié dans le secteur « résidentiel » (les branches de la construction, du commerce de détail et des services aux particuliers) mais le taux de chômage y demeure élevé. L'étude est disponible sur le [site de l'Iedom](#).

Les collectivités locales des DROM : des acteurs majeurs du développement économique

Le renforcement de la décentralisation en 2004 a conféré aux collectivités locales françaises, avec le soutien de l'État, un rôle majeur et essentiel dans le développement économique des territoires. Dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), les administrations publiques locales sont au cœur du développement économique. Elles jouent un rôle moteur sur l'activité économique tant par les revenus distribués et par le nombre de personnes qu'elles emploient, que par le niveau de la demande de biens et services et par l'importance relative de leurs dépenses d'équipement. L'étude est disponible sur le [site de l'Iedom](#).

BREVES ECONOMIQUES

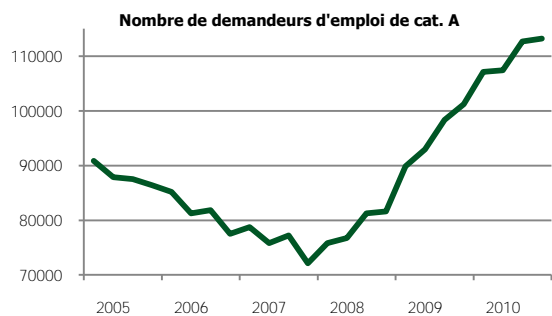
LES INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la consommation IPC France entière	Décembre 2010	125,7	+ 1,1 %	+ 2,2 % + 1,8 %
RMI + RSO (CAF)	Nombre de bénéficiaires du RMI et RSO Cumul des prestations versées (millions d'€)	Décembre 2010	73 356 417,3	+ 1,0 %	+ 7,8 % + 2,7 %
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'€) Exportations (en cumul - millions d'€) Taux de couverture	Novembre 2010	3 812 242,2 6,3 %	- - -	+ 0,5 % + 8,7 % + 0,5 pt
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (anciennement cat 1+ cat 2 + cat 3 hors activité réduite)	Décembre 2010	113 220	- 0,5 %	+ 11,9 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

			Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic maritime (DDE)	Trafic de marchandises à Port Réunion (tonnes)	<i>Septembre 2010</i>	301 842	- 27,5 %	- 5,8 %
	Cumul 2010		3 075 979	-	+ 5,8 %
Trafic aéroportuaire (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	<i>Décembre 2010</i>	166 341	0,0 %	- 10,4 %
	Cumul 2010		1 992 631	-	+ 9,3 %
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (millions d'euros)	<i>Novembre 2010</i>	1,6	n.s.	n.s.
	Cumul 2010 (millions d'euros)	<i>cumul Nov.</i>	23,0	+ 7,8 %	- 8,4 %
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	<i>Novembre 2010</i>	14,6	n.s.	n.s.
	Cumul 2010 (milliers de tonnes)	<i>cumul Nov.</i>	324,8	+ 4,7 %	+ 1,7 %
	Effectifs salariés du BTP	<i>Décembre 2010</i>	16 785	- 3,6 %	- 5,3 %

Troisième année consécutive de hausse du nombre de demandeurs d'emploi



source: ledom

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A progresse de 11,9 % en 2010. Cette augmentation s'inscrit dans la tendance haussière observée depuis 2008 qui a vu le nombre de demandeurs s'accroître de moitié (de début 2008 à fin 2010).

Le nombre de demandeur d'emplois rejoint ainsi le niveau de 2002, mais reste en deçà de ceux de la fin des années 90.

Augmentation du nombre d'allocataires de RMI et RSO en 2010

Le nombre de bénéficiaires du RMI et du RSO s'établit à 73 356 personnes à fin décembre 2010, soit une hausse de 7,8 % sur un an. Cette augmentation rompt avec la baisse observée depuis fin 2006. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le RSA remplace ces minima sociaux gérés par la Caisse d'allocations familiales.

Hausse de l'octroi de mer en 2010

En 2010, 267,7 millions d'euros d'octroi de mer ont été perçus par les Douanes, soit une progression de 4,6 % par rapport à 2009. Ce montant, reversé aux communes, reste néanmoins en dessous des niveaux d'octroi enregistré en 2007 et en 2008. Quant à l'octroi de mer régional, il progresse de 10,3 % sur un an.

Une activité touristique bien orientée en 2010

L'activité touristique est bien orientée en 2010. La fréquentation hôtelière des établissements membres de l'UHR est de 72,7 % sur l'ensemble de l'année, soit une progression de 3,7 points par rapport à 2009. Cette amélioration s'est accompagnée d'un maintien du revenu moyen par chambre pour les hôteliers. Toutefois, ce niveau record (taux d'occupation annuel le plus élevé depuis 1997) est obtenu dans un contexte de réduction de la capacité hôtelière de 30 % depuis 2006, suite à la crise sanitaire liée au chikungunya. Parallèlement, le trafic "passager" entre le département et la métropole s'accroît de 9,2 % et dépasse ainsi la barre symbolique du million de voyageur.

Renforcement de la coopération entre Maurice et La Réunion

Lors de la visite du Premier ministre mauricien, Navin Ramgoolam, les 24 et 25 janvier 2011, cinq accords bilatéraux ont été signés entre Maurice et la France. Ils ont pour objectif de renforcer la coopération régionale entre Maurice et La Réunion en matière de développement économique (tourisme, agro-industrie, ...), de relation diplomatique avec l'ouverture prochaine d'un consulat dans le département, de sécurité (maritime et sanitaire), et d'échanges universitaires.

Signature du protocole "Novelli III"

Un protocole d'accord relatif au dispositif de soutien aux entreprises liées aux secteurs des transports de matériaux, du bâtiment et des travaux publics de La Réunion affectées par la crise (dit "protocole Novelli") a été signé le 27 juillet 2009 par l'Etat et un collectif de professionnels du bâtiment et du transport. Après sa prolongation jusqu'à fin décembre 2010 ("Novelli II"), il a été reconduit le 22 janvier 2011 ("Novelli III"). Les entreprises qui bénéficient d'un plan d'apurement dans le cadre de la Lodeom ou dans le cadre de la "Novelli I" ou "Novelli II" peuvent bénéficier d'un report et d'un étalement de leurs dettes sociales et fiscales sur une durée maximale de trois ans.

Trois grands groupes réunionnais toujours en difficulté

Trois des 45 sociétés du groupe Caillé (la Société d'exploitation du supermarché de Saint-Paul, la CMC, entreprise spécialisée dans les pièces automobiles, et St Joseph Autos) ont été placées en liquidation judiciaire tandis deux autres (Gildas autos et SNTM Transcar) sont désormais en redressement judiciaire. Le tribunal de commerce de Saint-Denis a en outre prolongé de deux mois la période de redressement judiciaire de la société Autrement (librairie-papeterie ex-détentrice de la licence Virgin dans l'île). Enfin, Foucque automobile a été placé en redressement judiciaire.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/11)					
ANNEE 2011	0,38% JO du 03/02/11	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*	
ANNEE 2010	0,65% JO du 11/02/10	2,00%	2,00%	2,50%	2,50%	1,25%	

* hors prime d'Etat

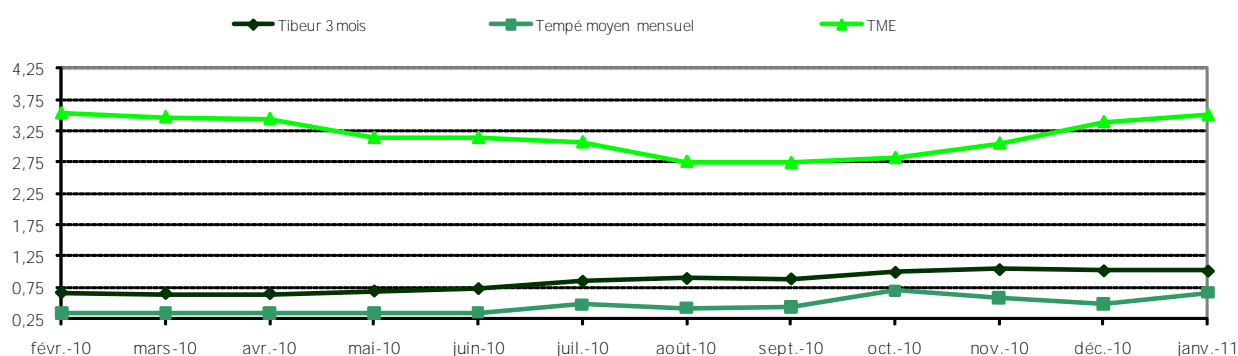
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Janvier 2011)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,6967%	0,5777%	0,4902%	0,6672%	0,7940%	1,0180%	1,2540%	1,5500%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
2,82%	3,05%	3,39%	3,50%	3,02%	3,25%	3,59%	3,70%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2011)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		5,51%			
Prêts à taux variable		4,96%			
Prêts relais		5,88%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,31%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,67%	Découverts en compte (1)		13,77%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		7,77%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

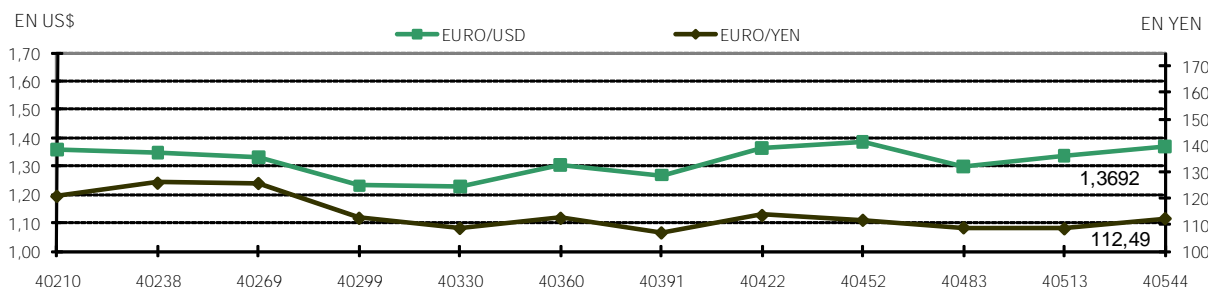
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3692	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,8458	EURO/SRD (Surinam)	4,49790
EURO/JPY (Japon)	112,4900	EURO/BWP (Botswana)	9,20320	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,43980
EURO/CAD (Canada)	1,3679	EURO/SCR (Seychelles)	16,6915	EURO/DOP (Rép. Dom.)	51,0443
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86090	EURO/MUR (Maurice)	40,4470	EURO/BBD (La Barbade)	2,72600
EURO/SGD (Singapour)	1,7534	EURO/BRL (Brésil)	2,2962	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,72320
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,6762	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,85370	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2807,78	EURO/XCD (Dominique)	3,6801	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK
	15,6466 EEK			

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : A. BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achevé d'imprimer le 07 février 2011 - Dépôt légal : février 2011 - ISSN 1240-3857